

# 5<sup>ème</sup> Tournoi des jeunes

5 mai 2018

Sabre masculin et féminin, catégories  
poussins à minimes  
(nés de 2009 à 2004)

**Adeps**  
FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



**LIÈGE  
SPORT**



Adresse: Voie du Herdier, 4020 Jupille (Liège): salle d'arme située au 1er étage du hall omnisport de l'Athénée de Jupille.

Appel des tireurs minimes (2005-2004): 10h, scratch 10h15, début de la compétition 10h30

Appel des tireurs pupilles (2009-2006): 11h, scratch 11h15, début de la compétition 11h30

Formule de la compétition:

Compétition mixte.

Un tour de poule suivi du tableau d'élimination directe.

Droit d'inscription: 13□

Lots: le vainqueur de chaque catégorie remportera 20% du montant des inscriptions de la catégorie.

Classement séparé filles/garçons.

Restauration et barbecue toute la journée.

Inscriptions avant le mercredi 4 mai à midi: [info@lesabrenoir.be](mailto:info@lesabrenoir.be)



AXA à  
Rocourt



Opticien à  
Bonnelles



[www.lesabrenoir.be](http://www.lesabrenoir.be)



Athénée à  
Jupille

## Règlement des épreuves

Les épreuves sont ouvertes aux tireuses et tireurs belges et étrangers en possession de la licence nationale 2017-2018 (Celle-ci devra être présentée à l'inscription).

Elles se tireront en un tour de poules suivi du tableau d'élimination directe ou en poule unique suivant le nombre d'inscrits.

Les tireurs et tireuses s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité. La tenue et le matériel seront conformes aux normes FIE ou aux normes nationales belges.

Les poussins et pupilles tireront avec une lame zéro ou deux, les minimimes avec une lame cinq.

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident et de vol.

Le droit d'inscription est fixé à 13 € et sera perçu à l'arrivée des tireuses et tireurs. Il y aura possibilité de se restaurer.

Les inscriptions, (nom, prénom, nationalité, date de naissance, numéro de licence) doivent parvenir pour mercredi 2 mai 2017 à midi à [Info@lesabrenoir.be](mailto:Info@lesabrenoir.be).

Arbitrage: un arbitre devra être prévu par le club engageant de 3 à 6 tireurs. Deux arbitres au-delà.

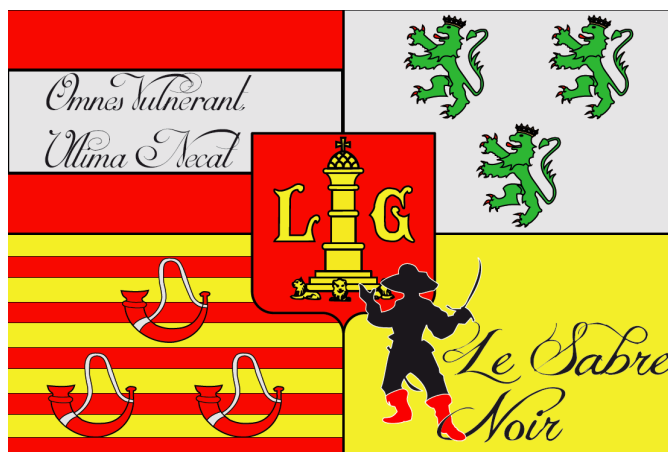
Amende en cas de défaut d'arbitre: 100€.

Une organisation de l'Ecole d'Escrime le Sabre Noir asbl

Reponsable technique: Maître Renaud Poizat, 0478 876 245

Retrouvez-nous sur facebook:

[www.facebook.com/LeSabreNoir](http://www.facebook.com/LeSabreNoir)



[www.lesabrenoir.be](http://www.lesabrenoir.be)